



Le CONCHYLIEN

Bulletin Municipal du 1er Janvier 2014

Lettre du maire

Sommaire	
Lettre du Maire	1
Infos comité des fêtes	2
Informations élections municipales Voisins vigilants	3
Les Pétanqueurs	4
Réunion de conseil 08/11/2013	5
Réunion de conseil 12/12/2013	6
Etat-Civil Infos Paroisse Permanences Mairie	7
Mémento Recensement militaire Infos utiles Répertoire Téléphonique	8

En ce début d'année 2014, permettez-moi de vous souhaiter une bonne et heureuse année pour vous ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Une fois de plus je tiens à remercier ceux qui œuvrent dans le village pour le bienfait de tous. Je pense en particulier aux bénévoles des associations, au personnel communal, aux élus qui font le maximum et très souvent avec des moyens réduits.

Comme chaque année l'INSEE nous a communiqué le chiffre de notre population pour 2014 c'est : 629 habitants ce chiffre est extrapolé à partir du recensement de 2009.

Du 16 Janvier 2014 au 15 février 2014, il sera procédé à un nouveau décompte de la population et des logements du village. Je compte sur vous pour réserver le meilleur accueil possible aux agents recenseur Mesdames Collé et Snoeck et pour leur restituer rapidement les questionnaires (les renseignements donnés sont évidemment confidentiels)

Avec le conseil municipal nous avons souhaité installer un défibrillateur cardiaque, celui-ci est désormais opérationnel dans une armoire sécurisée à l'extérieur de la mairie, par conséquent accessible à toutes et à tous. A cet effet nous organiserons à court terme des formations qui vous permettront de vous familiariser avec cet appareil qui sauve des vies.

Préserver le patrimoine communal est un souci majeur. L'hiver dernier suite aux chutes de neige et au gel nous avons constaté plusieurs infiltrations dans la mairie et les écoles pour remédier à ces désordres nous avons demandé à l'entreprise Havart d'Orvillers Sorel de remplacer l'ensemble des chéneaux du bâtiment; le cout important de ces travaux a été pris en charge par le budget communal.

Grace à l'aide financière du Conseil Général nous avons fait l'acquisition d'une lame de déneigement adaptable sur le tracteur communal, avec cet équipement notre employé communal pourra encore mieux que par le passé garder notre village accessible et nos rues praticables même en cas de chutes de neige importantes. Cela ne m'empêche pas de vous souhaiter un hiver clément.

Yves LEMAIRE



Une permanence sera tenue à la Mairie pour les inscriptions sur la liste électorale,

Mardi 31 décembre de 14h à 18h.

I N F O S COMITÉ des FÊTES

Les manifestations du dernier trimestre ont été une belle réussite pour l'Association.

En effet plus de 500 personnes présentes à ces évènements divers :

- Soirée Moules 198,
- Beaujolais Nouveau 142,
- Réveillon de la St-Sylvestre 200

Le Comité des Fêtes est content de rassembler et faire partager quelques bons moments de convivialité au cours des festivités proposées.

En cette année nouvelle, nous espérons vous retrouver toujours aussi nombreux au fil du calendrier présent ci-dessous.

Ce programme permettra certainement un accueil plus diversifié du public.

Grand merci de votre fidélité et soutien au fil des ans.

Merci également aux nouveaux bénévoles ponctuels qui nous ont apporté une aide précieuse tout au long de l'année .

PROGRAMME DES ANIMATIONS 2014

SAMEDI 15 FEVRIER
SOIREE ST-VALENTIN

SAMEDI 05 AVRIL
SOIREE THEATRE C.C.P.S.

DIMANCHE 20 AVRIL
CHASSE AUX OEUFS

JEUDI 08 MAI
CEREMONIE VICTOIRE 45

SAMEDI 17 MAI
CONCOURS DE DESSINS

SAMEDI 21 JUIN
FÊTE DE LA ST-JEAN

DIMANCHE 13 JUILLET
FETE NATIONALE

SAMEDI 26 JUILLET FETE COMMUNALE
DIMANCHE 27 24ème BROCANTE
LUNDI 28 REBOND

SAMEDI 11 OCTOBRE
SOIREE MOULES-FRITES

MARDI 11 NOVEMBRE
CEREMONIE DU SOUVENIR

JEUDI 20 NOVEMBRE
BEAUJOLAIS NOUVEAU

MERCREDI 31 DECEMBRE
REVEILLON ST-SYLVESTRE

Programme susceptible de modification.

Contact : 2360 rue de Flandres, tél : 03.44.85.03.84.

Le COMITE des FETES vous présente tous ses bons Vœux pour l'année 2014.

Pour le Comité ,

Le président J.GRELIN.

Informations élections municipales des 23 et 30 mars 2014

Déclaration de candidature

L'article 25 de la loi du 17 mai 2013 introduit l'obligation de candidature dans les communes de moins de 1000 habitants

La déclaration de candidature n'est obligatoire que pour le premier tour de scrutin

Les candidats non élus au premier tour sont en effet automatiquement candidats au second tour

Les candidats qui ne se seraient pas présentés au premier tour ne peuvent déposer une candidature pour le second tour que dans le cas où le nombre de candidats présents au premier tour aurait été inférieur au nombre de sièges de conseiller municipaux à pourvoir (15 pour Conchy)

Les candidatures sont à déposer en sous-préfecture avant le 6 mars 2014

Pour plus d'informations : à la mairie ou par internet www.interieur.gouv.fr

Concrètement :

Ce qui change : les suffrages exprimés en faveur d'une personne qui ne se serait pas portée candidate ne sont pas pris en compte

Ce qui ne change pas : le **panachage** reste possible

Voisins vigilants

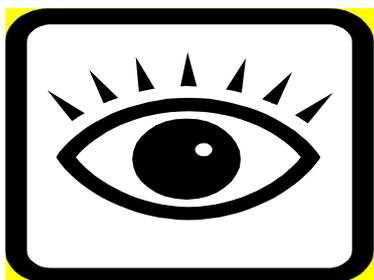
Le 5 avril le conseil votait en réunion de conseil le dispositif « voisins vigilants » .

La procédure de mise en place du projet imposait une réunion publique qui s'est déroulée le 28 novembre dans la salle polyvalente.

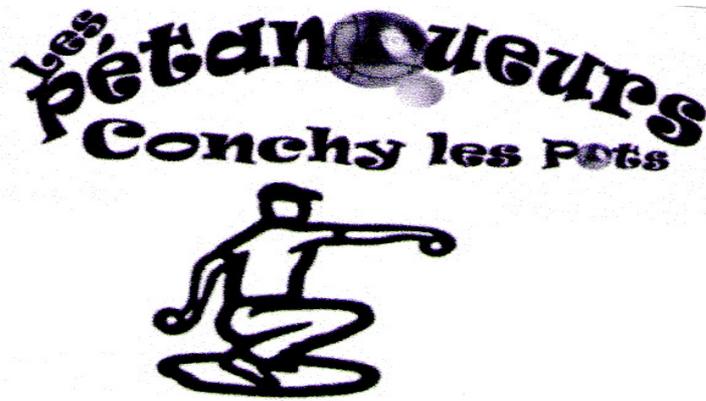
Tous les Conchyliens avaient reçu une invitation et bon nombre ont répondu présents.

Le Lieutenant William DUVERGER commandant de la brigade d'Estrées St Denis et de Ressons a expliqué la mise en place du dispositif et a répondu aux diverses questions du public.

Le village a été découpé en 7 zones et 7 référents volontaires ont été nommés. A ces 7 référents s'ajoutent les voisins vigilants également inscrits et volontaires afin de réaliser un maillage de surveillance du territoire communal. Un interlocuteur privilégié à la gendarmerie nous est attribué pour que les informations s'échangent dans les deux sens. Ainsi la prévention augmente et la réaction peut être plus rapide en cas de besoin. Bientôt une nouvelle signalisation viendra rappeler aux éventuels malfrats que le village veille et qu'il a bon œil.



P Kuszpa



Les Pétanqueurs de Conchy-les-Pots vous présentent ainsi qu'à vos proches leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

A l'occasion de celle-ci, nous remercions tout particulièrement le Conseil Municipal pour la mise à disposition du vestiaire où nous allons pouvoir enfin nous installer, ainsi que toutes les personnes qui nous viennent en aide lors de nos concours ; nous ne pouvons citer chacune d'entre elles, mais elles se reconnaîtront.

Voici le programme de la saison 2014 :

- * L'assemblée générale aura lieu le 18 janvier à 18 heures dans la salle des fêtes.

Nous vous appelons à nous soutenir, que ce soit pour être membre du bureau, bénévole ou pour nous soumettre toute suggestion pour améliorer le bon déroulement de notre association.

- * Le 25 janvier à 18 heures, nous tirerons les rois dans la salle des fêtes (sur réservation).
- * Les entraînements débuteront le samedi 5 avril.
- * Concours le 19 avril et le 7 juin en semi -nocturne, en espérant que la météo soit de notre côté.

Pour chaque manifestation, des invitations seront mises dans vos boîtes aux lettres.

Que 2014 vous apporte bonheur, santé, joies familiales et réussite professionnelle.

Bonne année et bonne santé à tous.



**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de
CONCHY LES POTS
Séance du 8 Novembre 2013**

L'an deux mil treize le 8 novembre à 20h30 ,le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yves Lemaire, Maire de la commune.

Présents : tous les membres en exercice étaient présents.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Christine PINSSON

Monsieur Lemaire donne lecture du précédent procès-verbal, et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

**TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE, RENFORCEMENT DE LA CANALISATION DE REFOULEMENT
ENTRE LA STATION DE POMPAGE ET LE RESERVOIR SUR TOUR**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la réalisation de travaux de renforcement de la canalisation de refoulement entre la station de pompage et le réservoir sur tour s'avère nécessaire et qu'il est donc urgent de solliciter l'inscription de ces travaux d'un montant de **620 000,00 € H.T** sur un prochain programme d'investissements subventionnés par l'Etat au titre de la D.E.T.R.

Les travaux consistent : Renforcement en \varnothing 150mm sur 1600ml de la canalisation de refoulement entre la station de pompage et le réservoir sur tour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Approuve la contexture des travaux présentés par l'A.D.T.O. telle que définie ci-dessus ;

Sollicite à cet effet auprès des financeurs (Etat, Conseil Général et Agence de l'Eau) une aide au taux maximum ;

Décide de couvrir la part restante par prélèvement sur fonds libres

Prend l'engagement de réaliser les travaux si la subvention sollicitée est accordée ;

Prend l'engagement d'assurer à ses frais la conservation en bon état des ouvrages et pour ce faire, d'inscrire chaque année les ressources nécessaires au budget

TRAVAUX AU LOGEMENT DE M.et Mme WEPPE

Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise B.F.POSE, pour la réalisation de travaux au logement de la Poste, à savoir le remplacement des anciens volets et fenêtres en façade. Les travaux se montent à 3445,40€ TTC.

GESTION DES RESEAUX EN EAU POTABLE

Le Conseil Municipal autorise le Maire à confier au syndicat des eaux du Nord-Ressontois, l'étude de gestion patrimoniale du service en eau potable.

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2014

Le Recensement de la population aura lieu du 16 janvier 2014 au 15 février 2014.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide de nommer comme agents recenseurs : Mesdames SNOECK Stéphanie et COLLÉ Laëtitia. Nathalie QUILLET est coordonnateur communal des deux agents.

Questions diverses :

Monsieur le Maire est autorisé à mettre à l'étude, l'implantation de caniveaux dans la rue du Sagnier.

-Le conseil municipal vote une subvention de 140€ pour financer l'achat d'un escalier desservant l'étage des vestiaires du foot.

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Commune de
CONCHY LES POTS
Séance du 12 Décembre 2013**

L'an deux mil treize le 12 Décembre à 19h00 ,le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Yves Lemaire, Maire de la commune.

Présents : Messieurs LEMAIRE Yves, GRELIN Jean, PUILLE Jean-Philippe, QUILLET Philippe, SNOECK Eric, HUCHER Vincent, GEORGE Jacky, Mesdames PINSSON Marie-Christine et CHAUMETTE Catherine

Secrétaire de séance : Madame Marie-Christine PINSSON

Monsieur Lemaire donne lecture du précédent procès-verbal, et les Membres du Conseil Municipal l'acceptent à l'unanimité.

VIREMENTS DE CREDITS AU BUDGET 2013
--

Monsieur le Maire informe les membres présents, qu'il y a nécessité de voter des crédits supplémentaires pour les charges du personnel, à savoir :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
<i>Dépenses 64131 Rémunération</i> Chapitre 012. Charges de personnel		+ 1000,00€ +1000,00€
<i>Dépenses 022 : dépenses imprévues fonctionnement</i>	-1000,00€	
TOTAL 022 : Dépenses imprévues	-1000,00€	

Le conseil municipal approuve le virement des crédits.

**Association Paroissiale
1er trimestre 2014 dans le secteur
Messe tous les dimanches à 10 h 30
à Ressons sur Matz**

ETAT CIVIL
4ème TRIMESTRE 2013

Dates	Samedi 18h30	Dimanche 10 h 30
04 Janvier	Margny/Matz	Ressons sur Matz
11 Janvier	Gournay/Aronde	Ressons sur Matz
18 Janvier	Villers/Coudun Gournay (Ste Barbe)	Ressons sur Matz
25 Janvier	Vignemont	Ressons sur Matz
01 Février	Cuvilly	Ressons sur Matz
08 Février	Boulogne la Grasse	Ressons sur Matz
15 Février	Mareuil la Motte	Ressons sur Matz
22 Février	Orvillers Sorel	Ressons sur Matz
01 Mars	Biermont	Ressons sur Matz
08 Mars	Coudun	Ressons sur Matz
15 Mars	Giraumont	Ressons sur Matz
22 Mars	Conchy les Pots	Ressons sur Matz
29 Mars	Baugy	Ressons sur Matz

NAISSANCES

Tayler, Ashley, Shym , Healey LEROY-NOGENT ,
7 rue de NOYON.

née le 3 octobre 2013 à Compiègne.

Esteban, Sébastien, Sylvain MARMIN,

385 rue du Sagnier

Né le 17 décembre à Compiègne

**PERMANENCES A LA MAIRIE DE
RESSONS SUR MATZ**

• Caisse régionale d'Assurance Maladie (CRAM) service retraite

Madame Josiane Leleu .prendre rendez-vous au
06 74 69 41 95
1er et 3ème mardi du mois de 9h à 12h et de 14h à 17h00

• Conciliateur – Melle Mauchamp-Mottelet rendez-vous au
06 70 98 88 87
2ème,3ème et 4ème Lundi de 9h à 11h30

Répertoire téléphonique :

La Mairie :	03.44.85.01.24
Trésor Public de LASSIGNY	03 44 43 60 19
L'École :	03.44.85.08.69
Le Collège de Ressons :	03.44.42.50.63
La Poste (à la boulangerie) :	03.44.85.04.65
Médecins : Conchy les Pots	03.44.85.01.11
Pharmacie : OUTURQUIN	03.44.85.07.82
Cabinet d'infirmiers	03 44 97 42 98
Soins à domicile aux personnes	03 44 42 71 14
Centre Social Rural (Portage Repas)	03 44 42 55 79
TAXI CONCHYLIEN	06 29 11 50 33
Centre de secours de Ressons	Le 18
Urgences	Le 15
Hôpital Général Compiègne	03.44.23.60.00
Polyclinique St-Come Compiègne	03.44.92.43.43
Centre Hospitalier Montdidier	03.22.78.70.00
GENDARMERIE	03 44 42 79 17
S.I.C.A.E. (Secteur électricité)	03.44.42.73.00
Presbytère Père Geoffroy de LESTRANGE	03 44 42 50 81

NANTAISE DES EAUX SERVICES :

0969 320 404 (appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30

BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Réseau de Santé Personnes Agées
du Noyonnais / Ressontois

11 rue Albert Mun- 60400 Noyon

03 44 09 16 78

RECENSEMENT MILITAIRE

Pour le recensement militaire de la 1ère période de l'année 2014, devront se présenter en Mairie les Françaises et Français nés du 1^{er} Janvier au 31 Mars 1998.

INFOS UTILES

Déchetteries de LASSIGNY
Et RESSONS SUR MATZ

Horaires d'ouverture	Du mardi au samedi De 9 h à 12 h et De 14 h à 18 h le Dimanche de 9 h à 12 h.
Jours de fermeture	Lundi et jours fériés

Ramassage des ordures ménagères
tous les mercredis.

Ramassage des bacs de tris le mercredi des semaines paires

Horaires de la bibliothèque intercommunale:

Place de la gare à Boulogne-la-Grasse

Mercredi de 14h30 à 16h30

Samedi de 14h30 à 16h30

Bulletin municipal tiré en 280 exemplaires.

Comité de lecture :

PINSSON Marie-Christine, HARANG Gilbert

GRELIN Jean, CHAUMETTE Catherine, CARLIER Francis.

Mise en page : KUSZPA Patrick

Responsable de la publication: Yves LEMAIRE

MEILLEURS VOEUX A TOUS

